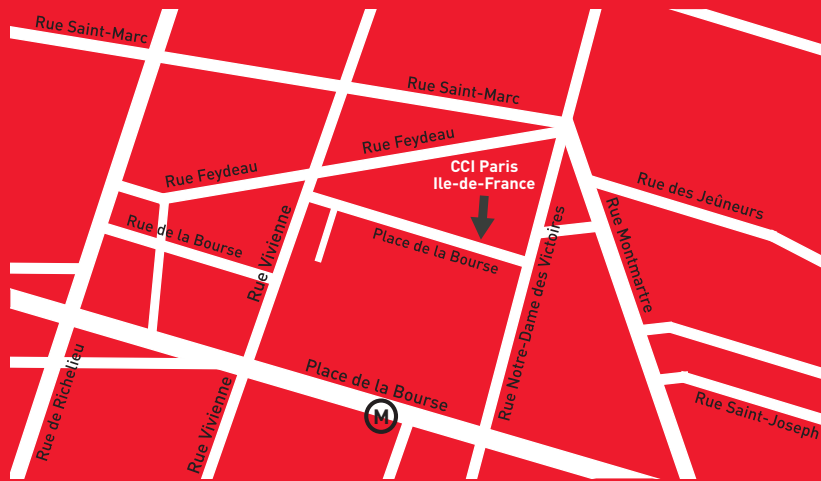


## INFORMATIONS PRATIQUES



### CCI Paris Ile-de-France

2 place de la Bourse 75002 Paris - Salle Haussmann

Métro :  
 ligne 3 - Bourse  
 lignes 8 et 9 - Grands Boulevards

Bus : 20, 29, 39, 48, 67, 74, 85

Accueil à partir de 13h30

**0820 012 112**  
0,32 € / minute  
**Votre CCI vous répond**

Brevet  
 d'invention



Normalisation

Marques



Données



Droit d'auteur



Secrets  
 d'affaires



Modèle



Nom de domaine



Concurrence



Dessin

**ACTUALITÉ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
 ET CONCURRENCE**

**VENDREDI 26 JUIN 2015 • 14H00-18H00**

Devant le succès remporté par la manifestation du 2 octobre 2014, « Actualité propriété intellectuelle et concurrence », qu'ils avaient organisée en partenariat, l'IRPI et l'Association française d'étude de la concurrence (AFEC) ont décidé de consacrer un nouveau module à cette thématique.

La conférence du 26 juin 2015 sera cette fois l'occasion, pour les participants, d'identifier les préoccupations de concurrence dans un certain nombre d'hypothèses :

- l'action en contrefaçon par le titulaire d'un brevet essentiel à une norme et l'abus de position dominante,
- les brevets et les modèles sous le prisme des seconds marchés (produits compatibles, clause de réparation),
- le défi des nouvelles extensions de noms de domaine, et tout particulièrement des extensions sectorielles fondées sur des termes génériques,
- la monopolisation, par certains opérateurs, de données nécessaires à l'exercice d'une activité sur un marché, avec notamment la question des réseaux sociaux et des moteurs de recherche,
- la pratique de l'ambush marketing, lors d'un événement sportif ou culturel, appréhendée comme un comportement litigieux ou simplement adroit, à la frontière du parasitisme économique.

Autant de sujets d'actualité sur lesquels universitaires et praticiens pourront confronter leur expertise.

## **PROGRAMME**

### **13h30 : Enregistrement des participants**

#### **14H00 : Accueil**

*Jean-Christophe Galloux, Coprésident de l'IRPI*

*Jean-Louis Fourgoux, Président de l'AFEC*

#### **14h15 : L'action en contrefaçon par le titulaire d'un brevet essentiel à une norme**

*Pauline Debré, Avocat, Linklaters*

#### **Débat**

#### **14h45 : Les seconds marchés**

*Jean-Christophe Galloux, Coprésident de l'IRPI, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II)*

#### **Débat**

#### **15h15 : Les nouvelles extensions de noms de domaine et le droit de la concurrence**

*Jean-François Poussard, Directeur, Keep Alert*

#### **Débat**

#### **15h45 : Pause café**

#### **16h15 : La protection des secrets d'affaires, un enjeu concurrentiel**

*Jean-Marie Garinot, Maître de conférences, Université de Bourgogne (Credimi)*

#### **Débat**

#### **16h45 : Économie de la donnée et droit de la concurrence**

*Michael Cousin, Avocat, Ashurst*

#### **Débat**

#### **17h15 : L'ambush marketing**

*Mary-Claude Mitchell, Avocat, LPLG*

#### **Débat**

#### **17h45 : Clôture**

*Jean-Christophe Galloux, Coprésident de l'IRPI*

*Jean-Louis Fourgoux, Président de l'AFEC*

**À RENVoyer :**

- > par courrier à IRPI - CCI Paris Ile-de-France  
81, avenue de la République - 75011 Paris
- > par fax : 01 49 23 58 65
- > ou **inscription en ligne** : [www.irpi.fr](http://www.irpi.fr)

## ACTUALITÉ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONCURRENCE

**VENDREDI 26 JUIN 2015 DE 14H00 À 18H00**

Mme  M.

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Fonction\* : .....

Service : .....

Entreprise\* : ..... Code APE\* : .....

Siret\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Tél : ..... Fax : .....

E-mail\* : .....

La confirmation d'inscription étant adressée par mail, merci d'indiquer lisiblement votre adresse électronique.

\* Champs obligatoires

Adresse de facturation (si différente) : .....

Personne à contacter (éventuellement) : .....

Souhaite recevoir une attestation de présence au titre de la formation des avocats

**FRAIS D'INSCRIPTION – 400 €** non assujettis à la TVA.

**MEMBRES AFEC – 360 €**

Ils doivent être réglés dès l'inscription. Une facture vous sera adressée à l'issue du séminaire.

### RÈGLEMENT

par chèque ci-joint à l'ordre de CCI Paris Ile-de-France - DGAEMC - IRPI

par virement à BNP Paribas : compte n° 30004 00806 00021754767 07

par carte bancaire sur le site [www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/innovation](http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/innovation)

**ANNULATION ET REMPLACEMENT** – Les annulations doivent être faites par écrit et parvenir à l'IRPI au plus tard 10 jours avant le séminaire. Au-delà de ce délai, un dédit de 30 % des frais d'inscription sera facturé. À la date de la réunion, les inscriptions sont définitives et l'intégralité du prix reste due. Les remplacements sont acceptés sans frais.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** – IRPI : Tél. 01 49 23 58 80 – E-mail : [irpi@cci-paris-idf.fr](mailto:irpi@cci-paris-idf.fr)

Cachet de l'entreprise

Date et signature